

- e) Lettre d'acceptation ou formulaire "Acceptation pour un cours d'études au Canada": document émis par une université canadienne; essentiel pour assurer l'entrée au Canada.
- f) Certificat d'admission d'étudiant: ce certificat est émis par les agents de l'immigration à tous les étudiants au moment de leur entrée au Canada; il doit être renouvelé chaque année et prouve le statut de l'étudiant au Canada.
- g) Preuve de fonds suffisants et billet de retour dans le pays d'origine.

VI FINANCEMENT DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Les études universitaires au Canada sont coûteuses. Aucun étudiant ne devrait venir étudier au Canada sans posséder ou être certain qu'il possédera des fonds suffisants pour lui permettre de terminer ses études universitaires et de payer le prix de son voyage de retour. Pour obtenir un visa, il faut pouvoir garantir que l'on possédera l'argent nécessaire pour une année d'études et prouver que les fonds nécessaires aux années supplémentaires d'études seront disponibles.

Les principales dépenses d'un étudiant sont ses frais de scolarité, de logement et de pension. Les frais de scolarité varient entre \$500 et \$900 et la pension peut coûter de \$100 à \$200 par mois. Les voyages, les vêtements, les livres et les distractions nécessitent également une mise de fonds importante. Lorsque l'étudiant a trouvé l'université de son choix, il a intérêt à établir un budget de ses dépenses probables. On trouvera ci-dessous un budget type, établi selon les frais prévus pour l'année universitaire 1974-1975. Il ne faut pas s'attendre à ce que les dépenses d'un étudiant en particulier concordent forcément avec celles qui sont indiquées plus bas. Cet exemple n'est qu'un guide pour établir un budget personnel. Il est également possible que les frais augmentent d'une année à l'autre.